

Ch. 8 – Mutation du travail et conflits sociaux

Notions essentielles et complémentaires : classes sociales, syndicats, rapports sociaux, lutte des classes.

Mécanismes à savoir expliquer :

Le débat sur la fin de la classe ouvrière

Les différences entre catégorie sociale, groupe social et classe sociale

Le rôle des syndicats dans la construction du droit social et la régulation des conflits

La diversité des enjeux et formes des conflits du travail

Les difficultés et paradoxes de la mobilisation collective

L'essentiel à retenir

Mutations du travail et conflits sociaux

a) *Du conflit social central au cœur du changement social...*

Selon la théorie développée par Marx, au 19^{ème} siècle, l'explication des conflits sociaux reposait sur l'opposition entre deux **classes sociales** : la bourgeoisie et le prolétariat. Ce conflit trouve ses racines dans les rapports de production, en effet, dans le mode de production capitaliste, il y a deux catégories d'individus aux intérêts divergents : les capitalistes qui détiennent les moyens de production et les prolétaires qui vendent leur force de travail. Ainsi, de ces rapports de production vont déboucher des rapports de classe conflictuels et ont pour conséquence de constituer des **classes pour soi** (qui s'opposent aux classes en soi), c'est-à-dire l'émergence d'une conscience de classe autrement dit un sentiment d'appartenance à un groupe et la volonté affichée de défendre collectivement ses intérêts. De fait, cette approche théorique insiste sur l'existence d'une **identité ouvrière** forte, caractérisée par un sentiment d'appartenance de classe et la lutte des classes. Notons enfin que pour Marx, **la lutte des classes** est au cœur du changement social. Dans la construction de l'identité collective, les syndicats jouent un rôle évident.

b) *...à la recomposition du salariat et l'émergence de nouvelles sources de conflits*

Cette analyse marxiste des conflits sociaux a trouvé quelques limites aujourd'hui dans la mesure où d'abord, de nombreux « bastions ouvriers » ont disparu depuis une trentaine d'années avec les fermetures massives d'entreprises textiles, sidérurgiques ou minières. De plus, le phénomène de **moyennisation** évoqué dans un chapitre précédent a conduit à une relative disparition du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière, avec l'émergence de salariés plus qualifiés ayant des intérêts divergents. La catégorie des ouvriers est désormais plus fragmentée et le sentiment d'appartenance collective est en net recul. Ainsi, les conflits de classe qui s'appuient sur un **sentiment d'appartenance** fort développé, auraient disparu. Cette vision est à relativiser dans la mesure où pour certains auteurs, on assisterait à un retour des classes sociales, en particulier une classe populaire traversée par des intérêts communs mais qui a beaucoup plus de mal à se mobiliser collectivement vu les effets croissants de la précarité sur les statuts d'emploi.

Les transformations des conflits du travail

a) *Les conflits du travail en lien avec la place et le rôle des syndicats*

Au cours du 20^{ème} siècle, les **syndicats** ouvriers ont vu leur rôle reconnu, comme interlocuteur de l'Etat et des syndicats d'employeurs. Les syndicats de salariés, au-delà de leur rôle de défense de droits et des intérêts des salariés, ou encore de revendication et d'organisation des actions collectives, se sont vus confier un rôle au sein d'organismes paritaires. Désormais, les syndicats participent à la gestion de l'UNEDIC ou encore sont associés aux décisions dans le cadre des comités d'entreprise et au sein des tribunaux de Prudhommes. Ils sont aussi au cœur de la négociation collective et cela a contribué à une certaine **institutionnalisation des conflits** dans la mesure où les conflits sont régulés et encadrés par des règles et des procédures. Dès lors, les conflits violents voire sanglants (comme celui de Fourmies) de la fin du 19^{ème} siècle sont rendus moins probables. La conséquence de ce mouvement a aussi débouché sur une moindre conflictualité. L'activité syndicale a permis de faire émerger de nouveaux droits pour les salariés, consolidant ainsi le statut salarial tout au long du 20^{ème} siècle (congés payés, réduction du temps de travail, conditions de travail).

b) *La mobilisation collective en question*

Depuis quelques décennies, l'institutionnalisation du rôle des **syndicats** conjuguée à la progression relative des formes d'emplois précaires (des salariés qui vivent des situations plus instables sont moins syndiqués) ont eu pour conséquence à la fois la diminution des adhésions aux syndicats, leur baisse d'audience auprès des salariés (en témoigne les taux de participation aux élections prudhommales) ainsi que la diminution des **conflits** du travail. Cependant, ces évolutions ont vu émerger dans le même temps des conflits plus localisés, moins encadrés par les syndicats cherchant la médiatisation voire débouchant sur des actions violentes (séquestrations, ..) et menaces (bombe, pollution...) traduisant un désarroi de salariés qui, en partie, ne se reconnaissent plus dans les actions syndicales traditionnelles. Par ailleurs, la théorie de Mancur Olson, quant au « paradoxe de l'action collective » peut aussi éclairer les évolutions récentes du syndicalisme. En effet, pour lui, les individus effectuent un **calcul coût/avantage** à adhérer à un syndicat ou à s'investir dans une **mobilisation collective**. Ses conclusions aboutissent à l'idée que les individus, en ayant effectué un calcul rationnel, ont intérêt à se comporter en **passager clandestin** (free rider), c'est-à-dire ne pas s'investir dans la mobilisation et bénéficier tout de même des éventuelles retombées positives liées à celle-ci.

Ne pas confondre :

- La PCS des ouvriers et la classe ouvrière
- Les conflits du travail et la lutte des classes
- La classe en soi et la classe pour soi

Sujet possible pour ce chapitre :

- 1/ Peut-on analyser les conflits du travail en termes d'opposition de classes sociales ?
- 2/ Après avoir expliqué les évolutions du syndicalisme, vous montrerez que les syndicats restent des acteurs importants de l'action collective.